

FLORENT GUHL

NOMMÉ DIRECTEUR DE L'AGENCE BIO

Le 1^{er} juillet prochain, Florent Guhl, 48 ans, prendra la Direction de l'Agence BIO, Groupement d'Intérêt Public dont la mission est d'œuvrer au développement et à la promotion de l'agriculture biologique française. Il occupait jusqu'ici le poste d'Adjoint au chef de service du développement des filières agroalimentaires/forêt-bois/cheval et de l'emploi au Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Il succède à Élisabeth Mercier, Directrice de l'Agence BIO depuis 2004 et nommée inspectrice générale de l'agriculture.



Florent Guhl souligne : *« Il s'agit maintenant pour l'Agence BIO d'amplifier le développement de l'agriculture biologique en France en travaillant avec les acteurs de la transformation et de la distribution de produits bio pour conquérir de nouveaux consommateurs, notamment les collectivités et la restauration hors domicile.*

Les Français sont beaucoup plus sensibles à la Bio et les motivations sont diverses : les bienfaits sur la santé, le respect de l'environnement, le plaisir du goût. Et, nous devons continuer à les convaincre.

Je tiens à saluer l'excellent travail réalisé par Élisabeth Mercier et son équipe, pour soutenir le développement des filières biologiques : le nombre d'exploitations bio et les surfaces agricoles bio ont doublé entre 2008 et 2015 et le marché des produits bio a suivi la même évolution passant de 2,6 milliards en 2008 à 5,76 milliards en 2015, c'est une vraie réussite ! ».

Formation et parcours professionnel en bref

Florent Guhl, originaire de Lorraine, marié et père de 3 enfants, est ingénieur des ponts des eaux et des forêts, diplômé de l'École Nationale de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg et titulaire d'un doctorat sur la gestion optimale des réseaux d'eau potable.

Florent Guhl a commencé sa carrière comme chercheur dans le domaine de l'eau à l'IRSTEA (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture) de Bordeaux.

Il a ensuite été en charge du volet amélioration des réseaux d'eau du SAGE Nappes Profondes de Gironde. De 2007 à 2012, il a exercé différentes responsabilités au sein du service des ressources humaines du Ministère de l'Agriculture ; il a notamment piloté le plan de gestion des compétences pour l'ensemble des agents du ministère.

À la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises, il a successivement été en charge du développement rural puis des filières jusqu'à sa nomination à la direction de l'Agence BIO.

Qu'est-ce que l'Agence BIO ?

Créée en novembre 2001, l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence BIO), est un groupement d'intérêt public localisé depuis mai 2005 à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).



L'Agence BIO rassemble des représentants des **Pouvoirs publics** – Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer – et des **professionnels** (FNAB, APCA, Synabio et Coop de France) au sein de son Conseil d'administration.

L'Agence BIO est en relation étroite avec les partenaires ayant vocation à contribuer au développement de l'agriculture biologique, en particulier des organisations publiques, professionnelles et interprofessionnelles, chercheurs, circuits de distribution, organisations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs.

Ces partenaires sont réunis au sein :

- du Grand Conseil d'Orientation (GCO), au moins une fois par an sous la présidence du Ministre chargé de l'agriculture ; le GCO donne son avis sur les orientations prises en matière de développement et de promotion de l'agriculture biologique ;
- et des 4 commissions de l'Agence BIO, plateformes de réflexions et de propositions : commission observatoire, commission environnement et territoire, commission filières et marchés, commission communication.

Les missions de l'Agence BIO sont en particulier de :

- communiquer et d'**informer** sur l'agriculture biologique et ses produits, son impact environnemental, social et territorial et gérer la **marque AB** à des fins de communication.
- développer et approfondir l'**observatoire national** de l'agriculture biologique,
- gérer les **notifications** des producteurs et autres opérateurs certifiés ainsi que l'annuaire professionnel de la Bio.
- **faciliter la concertation entre partenaires** et **contribuer à la structuration des filières**, au développement des marchés et des dynamiques inter-professionnelles,
- **gérer le fond de structuration des filières**, dit Avenir BIO, créé en 2008.

Pour en savoir plus : www.agencebio.org